

Montréal le 21 août 2018,

Nous avons reçu une demande, le 9 août 2018, concernant des conditions de travail de certains de nos employés.

Les documents répondant à votre demande vous ont été transmis le 20 août 2018.

Veillez recevoir, mes sentiments les meilleurs

L'original signé

Me Francine Bertrand Venne

Responsable de la loi d'accès à l'information